



Salbris, le 26 mai 2021

Alexandre AVRIL,
Vice-Président du Pays de Grande Sologne
Président de la Communauté de
Communes de la Sologne des Rivières
Maire de Salbris

à

**Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal
de la Ville de Salbris**

Objet : Réunion ordinaire du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le
Jeudi 3 juin 2021, à 18h00
Salle des Fêtes Georges VILPOUX, 41300 SALBRIS

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 avril 2021

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3. Convention Petites Villes de demain
4. Modification des Statuts du Syndicat Intercommunal de Vidéo-Protection

FINANCES

5. Autorisation de signature des Procès-Verbaux de Mise à Disposition de biens dans le cadre des transferts de compétences
6. Participation de la commune au Projet d'équitation de l'école Yves Gautier
7. Renouvellement de la convention du dispositif de télégestion Tranquidom 41

URBANISME

8. Démolition d'ensembles de logement locatifs H.L.M Loir et Cher Logement

RESSOURCES HUMAINES

9. Modification de la convention de mises à disposition et services communs
10. Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs (15-18 ans) en formation professionnelle
11. Création de poste pour favoriser l'accès à l'emploi de publics en difficulté

DIVERS

12. Informations et questions
13. Lecture des décisions du Maire

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très sincèrement,

Le Maire,

Alexandre AVRIL



